

# Diplômes du degré secondaire II : défis et solutions possibles

1. Contexte
2. Données
3. Comment le décrochage scolaire survient-il ?
4. Mesures

Prof. Dr. Markus Neuenschwander  
Centre de recherche Apprentissage et socialisation

26.03.2024



# 1) Contexte

- En raison de la pénurie de personnel qualifié et des exigences de plus en plus élevées envers les travailleurs, il conviendrait de renforcer le niveau de formation des jeunes adultes.
- Décrochage scolaire : sortie définitive du système de formation sans certification du degré secondaire II (objectif CDIP : moins de 5 %).
- Le décrochage scolaire augmente le risque de chômage, de dépendance à l'aide sociale et d'absence de perspectives professionnelles. Le marché du travail se voit ainsi privé d'un nombre considérable de travailleurs.
- De plus : le décrochage scolaire augmente le risque de consommation de drogues, de délinquance, d'exclusion sociale (Neuenschwander *et al.*, 1996 ; Gerlinger & Hipp, 2023).
- Les chances d'obtenir une certification du degré secondaire II varient en fonction de caractéristiques ascriptives (origine sociale, migration, sexe).

# Degré secondaire II - taux de certification

En 2021 (source : OFS) : 91 % des jeunes jusqu'à 25 ans disposent d'un diplôme du secondaire II.

- Formation professionnelle initiale : 62 %, formation générale : 29 %
- Femmes : 92 %, hommes : 89 %
- Personnes suisses nées en CH : 93 %; personnes étrangères nées en CH : 87 %, personnes étrangères nées à l'étranger : 83 %
- Suisse alémanique et rhéto-romanche : 92 %, Suisse italienne : 91 %, Suisse romande : 87 %
- Les taux par canton varient entre 85 % (BS) et plus de 95 % (UR, OW, NW, GL, AI).

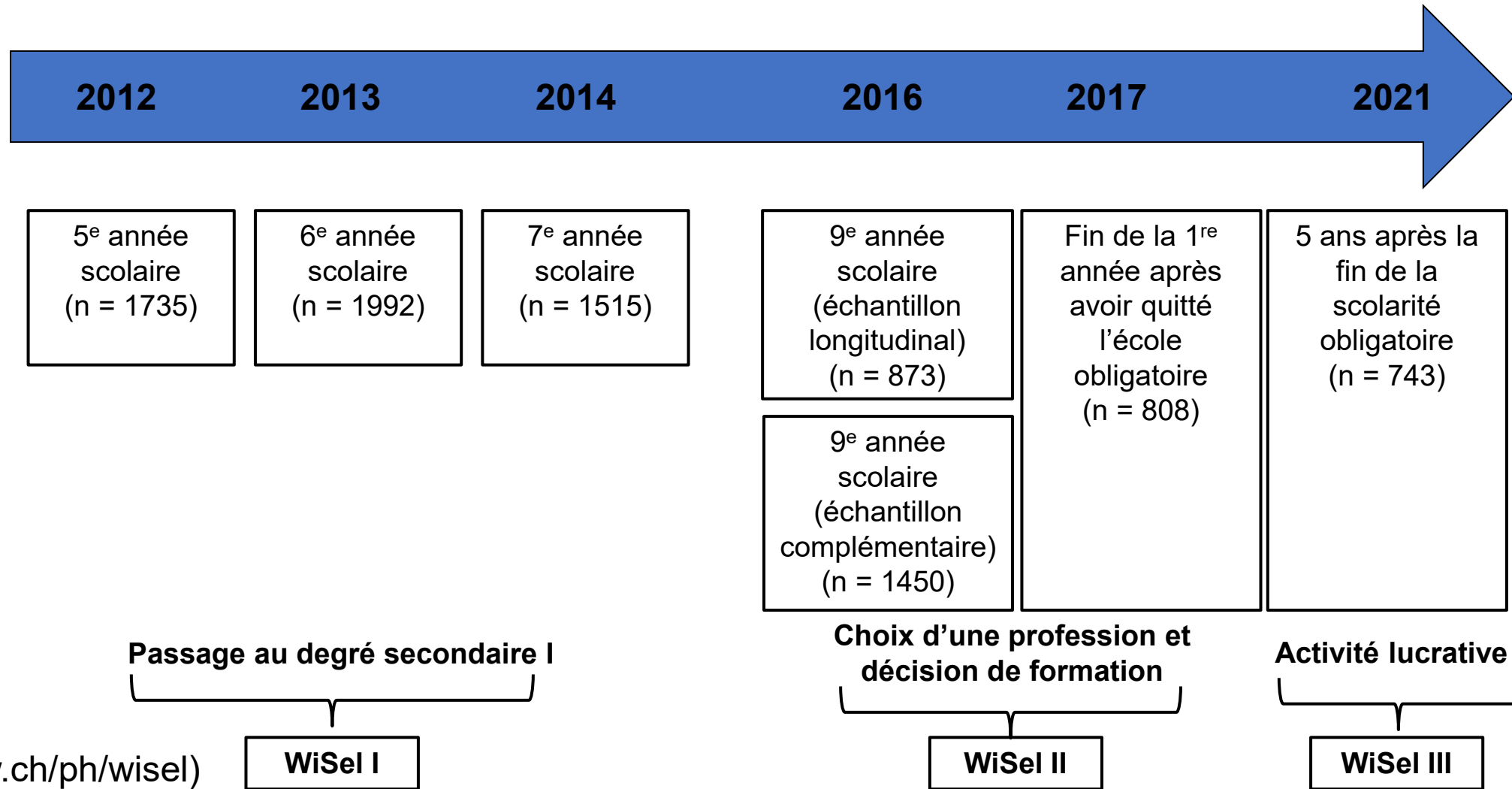
Autre facteur de risque : statut socio-économique (SES) bas

# Comment le décrochage scolaire survient-il?

Modèle à trois niveaux

- **Individu** : motivation et compétences
- **Contexte pédagogique proximal** : (famille, école, entreprise)
- **Contexte institutionnel éloigné** : offres de formation sélectives à faible perméabilité, offres transitoires (p. ex. cours de langue pour les personnes en formation issues de l'immigration), système de soutien efficace (p. ex. orientation professionnelle) pour les jeunes à risque.  
(Neuenschwander, 2017)

## 2) Données



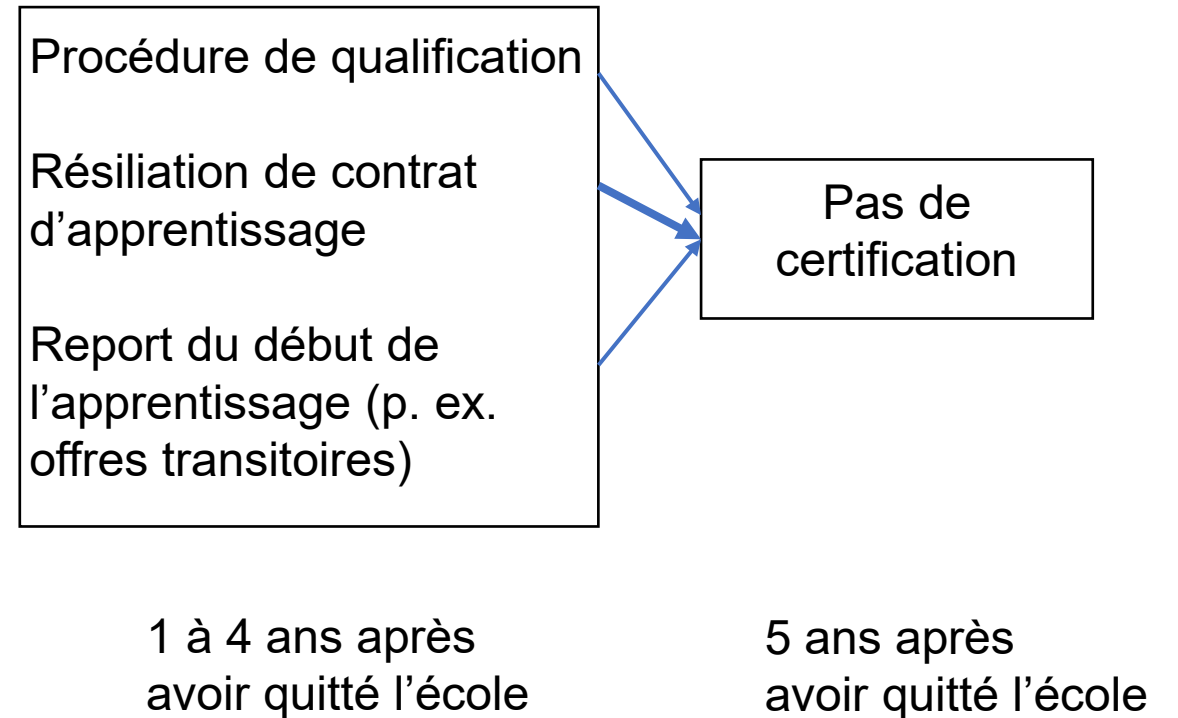
([www.fhnw.ch/ph/wisel](http://www.fhnw.ch/ph/wisel))

### 3) Comment le décrochage scolaire survient-il ?

- Connaître les facteurs de réussite aux degrés primaire et secondaire I donne la possibilité d'identifier précocement les jeunes à risque afin de les accompagner jusqu'à ce qu'ils obtiennent une certification du degré secondaire II (Häfeli & Schellenberg, 2009).
- Les résultats des modélisations par équations structurelles des données du projet WiSel sont illustrés dans le modèle suivant (Hofmann, Neuenschwander, Ramseier, en préparation).

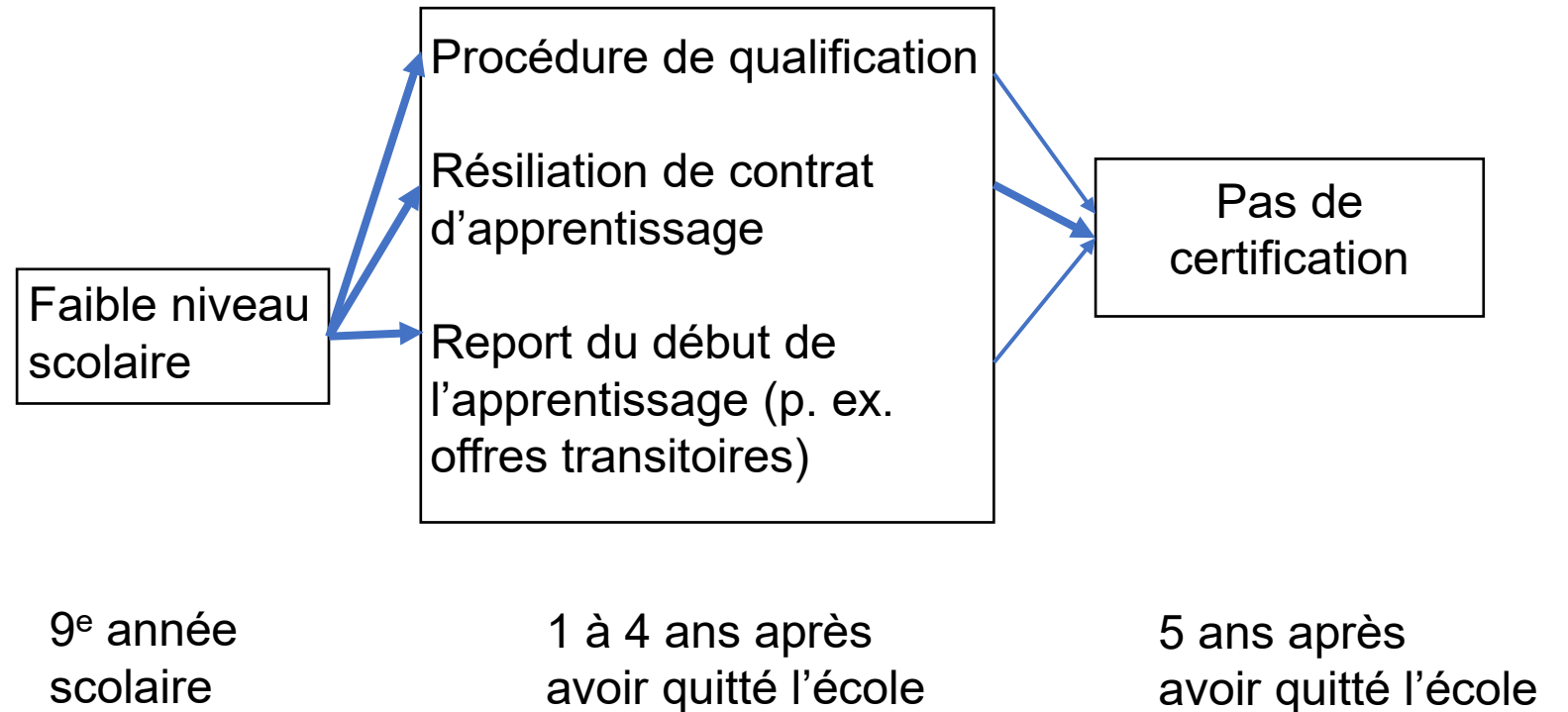
# Comment le décrochage scolaire survient-il ?

## Résultats d'une étude longitudinale



# Comment le décrochage scolaire survient-il ?

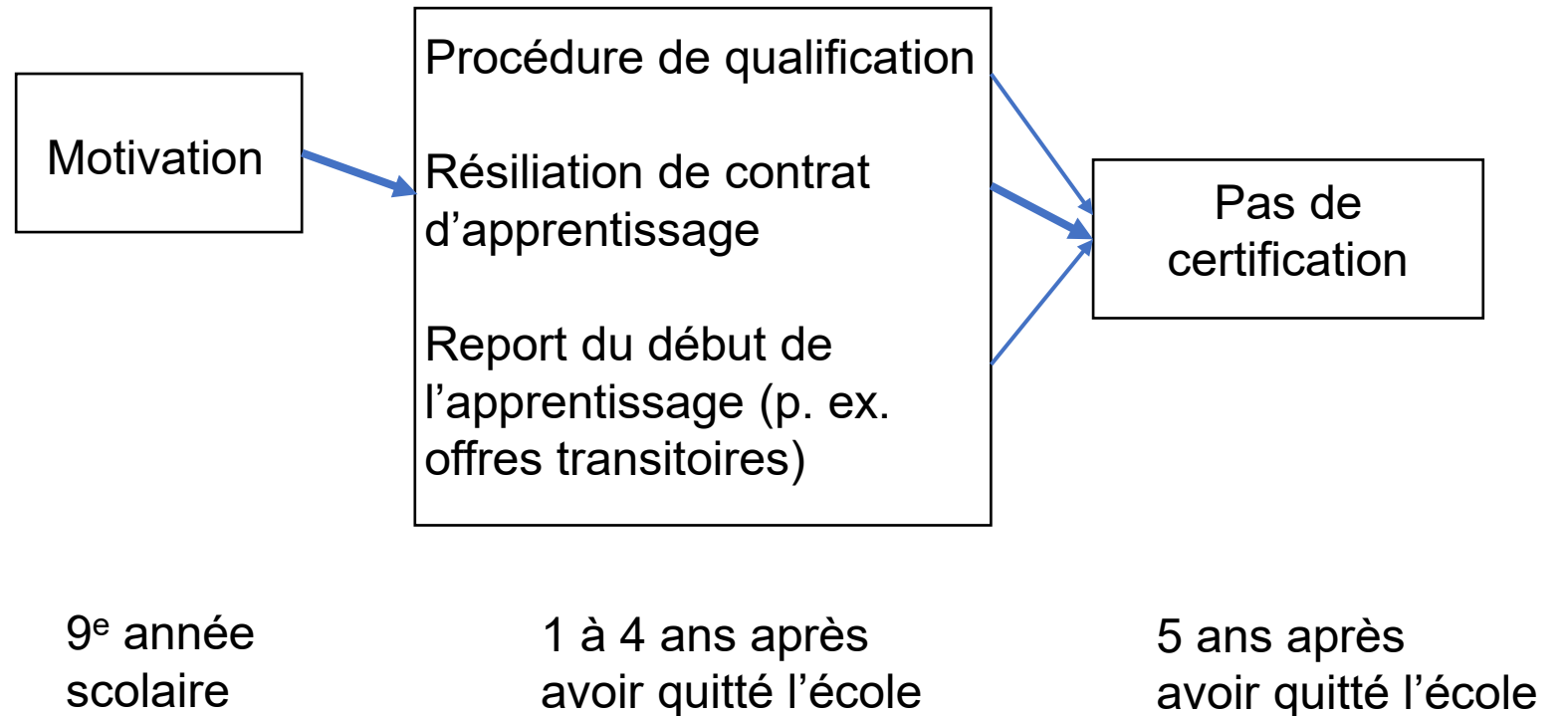
## Résultats d'une étude longitudinale





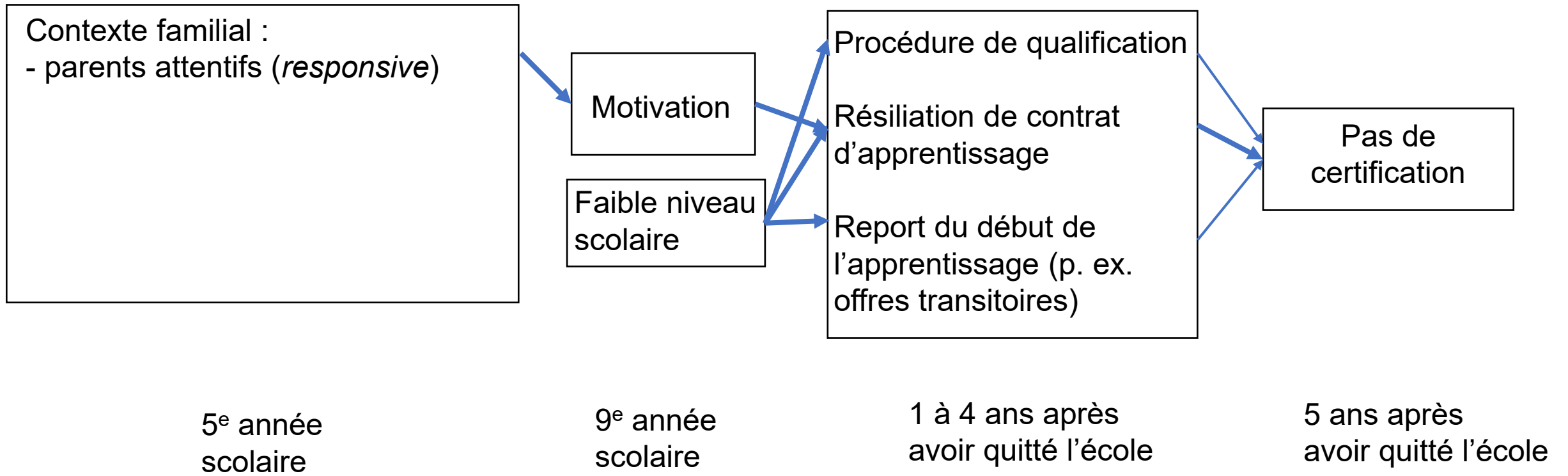
# Comment le décrochage scolaire survient-il ?

## Résultats d'une étude longitudinale



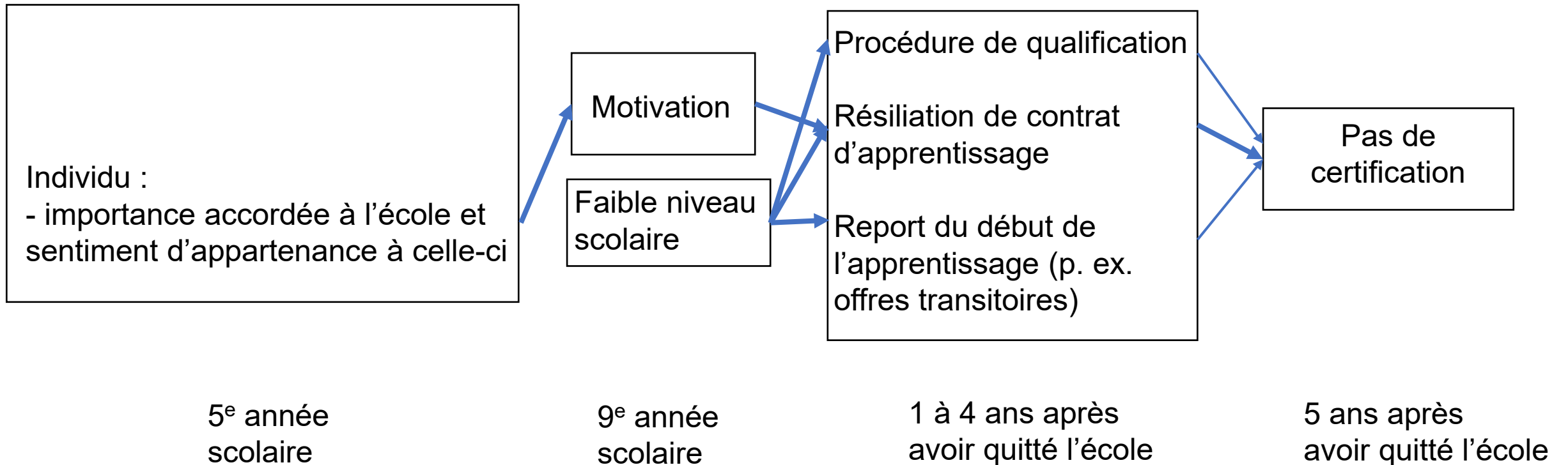
# Comment le décrochage scolaire survient-il ?

## Résultats d'une étude longitudinale



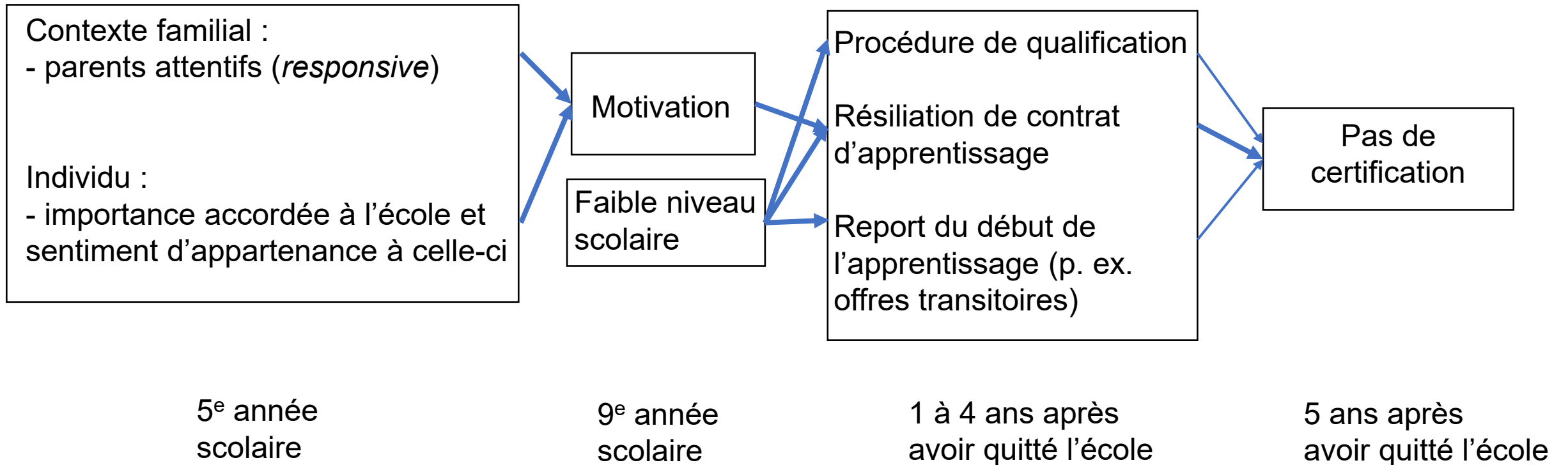
# Comment le décrochage scolaire survient-il ?

## Résultats d'une étude longitudinale



# Comment le décrochage scolaire survient-il ?

## Résultats d'une étude longitudinale



## 3a) Facteur de décrochage scolaire : résiliation du contrat d'apprentissage

- La résiliation du contrat d'apprentissage est la première raison pour laquelle les jeunes n'obtiennent pas de certification professionnelle.
- Les résiliations de contrats d'apprentissage sont très éprouvantes pour les jeunes (Süss *et al.*, 1996). Du côté des entreprises, elles entraînent des coûts élevés.
- En Suisse, environ 20 % des contrats d'apprentissage sont résiliés (OFS, LABB, cohorte de départ 2013).

Poursuite de la formation (changement d'entreprise, changement de profession) : 80 % vs décrochage scolaire : 20 %.

- Ces taux sont restés relativement stables au cours des dernières années.
- De grandes différences existent entre les professions.

# Motifs

- Les motifs de résiliation du contrat d'apprentissage varient nettement selon les personnes interrogées (personnes en formation vs formatrices et formateurs).

Les résultats de l'étude longitudinale WiSel montrent que :

- Les **changements de profession** découlant d'une intention de changer peuvent être prédits dès la première année de formation. Une faible motivation des jeunes en 9<sup>e</sup> année, de faibles performances et une introduction mal réussie dans l'entreprise en 1<sup>re</sup> année de formation conduisent à une mauvaise adéquation personne-métier et à une intention de changer de métier.
- Les **changements d'entreprise** se produisent de manière inattendue pour les personnes en formation, généralement à l'initiative de l'entreprise. La probabilité d'un changement d'entreprise est plus élevée lorsque la motivation et les performances du jeune sont faibles en 9<sup>e</sup> année scolaire et en 1<sup>re</sup> année de formation.  
(Findeisen, Ramseier, Neuenschwander, 2023)

# Mesures pédagogiques dans la formation professionnelle

- **Une introduction réussie dans l'entreprise et une formation de haute qualité** réduisent les risques de résiliation du contrat d'apprentissage.
- **Suivi par l'organe de surveillance de l'apprentissage** : renforcement du soutien aux jeunes après la résiliation de leurs contrats d'apprentissage.
- Ortra, écoles professionnelles : intégration des jeunes présentant des **troubles d'internalisation** (p. ex. dépression, anxiété, dépendance) et des **problèmes d'externalisation** (problèmes de comportement, délinquance) dans le système de formation et de formation professionnelle.  
→ Développement des compétences socio-émotionnelles à l'école et en entreprise.

## 3b) Facteur de décrochage scolaire : la procédure de qualification

**Problème** : la personne n'obtient pas de certification sanctionnant une formation professionnelle initiale, car elle ne réussit pas la procédure de qualification à la fin de sa formation.

Taux d'échec moyen à la procédure de qualification (1<sup>re</sup> tentative, selon l'OFS) :

- CFC : env. 9 %.
- AFP : env. 5 %.
- Grandes disparités entre les cantons.
- Les garçons présentent un taux d'échec plus élevé que les filles.
- Un faible niveau de performance au degré secondaire I et dans la formation professionnelle est un motif de décrochage scolaire fréquent.



# Procédure de qualification par profession (2016 à 2021, OFS)

Professions présentant des taux d'échec	Taux d'échec
Horticultrice CFC / Horticulteur CFC	18.0
Carrossière-tôlière CFC / Carrossier-tôlier CFC	22.0
Installatrice-électricienne CFC / Installateur-électricien CFC	15.5
Installatrice en chauffage CFC / Installateur en chauffage CFC	25.7
Aide en technique du bâtiment AFP	18.3
Installatrice sanitaire CFC / Installateur sanitaire CFC	23.6
Électricienne de montage CFC / Électricien de montage CFC	20.9
Ferblantière CFC / Ferblantier CFC	17.2
Aide-maçon AFP / Aide-maçon AFP	23.1
Poseuse de sol - parquet CFC / Poseur de sol - parquet CFC	27.3
Polybâti-seuse CFC / Polybâti-seur CFC	22.1
Maçon CFC / Maçon CFC	15.7
Carreleuse CFC / Carreleur CFC	29.8
Carrossière-peintre CFC / Carrossier-peintre CFC	16.1
Peintre CFC	18.7

# Conclusions sur les procédures de qualification

## Structurellement

- Pour les professions présentant un taux d'échec élevé : vérification de l'adéquation entre la qualité de la formation et les exigences de la procédure de qualification.
- Harmonisation intercantonale des exigences de la procédure de qualification.

## Individuellement

- Réaction rapide à l'école/dans l'entreprise en cas de problèmes de performance (p. ex. soutien scolaire, réorientation vers une profession aux exigences moins élevées).

## 4) Conclusions générales

### 4a) Mesures structurelles en cas de décrochage scolaire

- Renforcer la **certification professionnelle pour (jeunes) adultes** (cf. initiative en cours).
- Renforcer les **offres transitoires** (soutien linguistique) pour les jeunes issus de l'immigration.
- Le découpage par niveau du **degré secondaire I** restreint la perméabilité, est injuste, freine la progression moyenne des performances de tous les jeunes et augmente le risque de décrochage scolaire.  
→ Report de la sélection de la 6<sup>e</sup> année scolaire (8<sup>e</sup> H) à la 9<sup>e</sup> année scolaire (11<sup>e</sup> H) (cf. canton du Tessin).

## 4b) Prévention aux degrés primaire et secondaire I

- Écoles : encourager la motivation des jeunes en favorisant de bonnes **relations**, des **expériences de réussite** et en clarifiant les **perspectives professionnelles**.
- Écoles : **renforcer l'adéquation personne-école**.
- Formation des parents : des **attentes élevées en matière de performances**, de l'**attention** et de la **réactivité de la part des parents** augmentent la motivation.

## 4c) Mobilité intergénérationnelle du niveau de formation

- Les ascensions intergénérationnelles du niveau de formation augmentent le taux de certification du degré secondaire II
- Ascension du niveau de formation : les jeunes atteignent un niveau de formation plus élevé que leurs parents. Ascension : 8 % (par rapport au père) et 9 % (par rapport à la mère) (Volkszählung 2000 Bauer & Riphahn, 2007)
- Ascension du niveau de formation : pour les personnes migrantes de la 2<sup>e</sup> génération 16 % ; pour les personnes suisses : 8 %.

Des analyses longitudinales des données WiSel montrent que (Neuenschwander, Garrote, Ramseier, en préparation) :

- Des attentes élevées en matière de performances de la part des parents et des enseignants en 7<sup>e</sup> année scolaire (9<sup>e</sup> H) influent sur les performances et la motivation en 9<sup>e</sup> année scolaire (11<sup>e</sup> H) et indirectement sur la probabilité d'une ascension ou d'une régression du niveau de formation 8 ans plus tard.
- Les filles et les garçons issus de l'immigration sont plus susceptibles de monter de niveau.

## 5) Conclusion

- L'identification des groupes à risque permet de développer des mesures préventives efficaces et ciblées afin de réduire le risque de décrochage scolaire.
- De telles mesures devraient intervenir au niveau du degré primaire, du degré secondaire I et de la formation professionnelle.
- Il conviendrait de coordonner entre elles des mesures structurelles et pédagogiques.

# Merci pour votre attention!

## Centre de recherche Apprentissage et socialisation

[www.fhnw.ch/ph/zls](http://www.fhnw.ch/ph/zls)

[markus.neuenschwander@fhnw.ch](mailto:markus.neuenschwander@fhnw.ch)